

Lettre d' INFORMATION

DE L'UCANSS

LI 0451

Paris, le mercredi 6 février 2013

Émetteur : Gérard DURIER TEL : 01.45.38.83.68. - Télécopie : 01.45.38.81.74.

Objet : Projet de Développement d'une communication du Régime général

Madame, Monsieur le Directeur,

Le Comité exécutif de l'Ucanss et la Direction de la Sécurité sociale ont souhaité que le Régime général se dote d'un plan de communication afin de promouvoir le service public de la Sécurité sociale, de changer son image, de valoriser ses performances et ses personnels. Cette action sera coordonnée par l'Ucanss.

Ainsi, les objectifs généraux et partagés du projet sont les suivants :

- Renforcer la fierté d'appartenance et l'identité professionnelle des personnels.
- Améliorer la connaissance du grand public sur la Sécurité sociale.
- Valoriser la performance du service public de la Sécurité sociale.

Ce projet doit aboutir dans un premier temps à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication Régime général vers l'ensemble des collaborateurs des organismes de Sécurité sociale, puis dans un second temps vers le grand public. Il se doit d'être en complémentarité avec les communications spécifiques des quatre branches sur leur cœur de métiers. Le plan de communication qui sera mis en œuvre visera :

- la promotion du Régime général de Sécurité sociale, de ses valeurs, de ses missions, de son organisation et de son offre de services,
- l'explication de ses évolutions et la présentation de ses résultats,
- la valorisation des personnes qui y travaillent et de leurs métiers.

Des structures de pilotage ont été mises en place à cet effet :

- Le Comex assure la direction du projet.
- Le Comité Technique Permanent (CTP) communication constitue le comité de pilotage. Il est animé par l'Ucanss et regroupe les directeurs de communication des Caisses nationales et l'En3S.

A la suite de la réalisation d'un diagnostic de l'identité et de l'image de la Sécurité sociale, le Comex a arrêté trois premiers axes d'actions: la définition d'une plate – forme de marque interbranches, la mobilisation des ressources internes des organismes de Sécurité sociale avec le lancement de la nouvelle plate – forme, puis des actions de communication auprès du grand public (porter le message auprès de tous les publics).

Dans cette perspective, le Comité exécutif a décidé de s'appuyer sur un réseau de chargés de communication coordonnateurs inter – branches et régionaux.

Ce réseau sera issu des réseaux de communicants régionaux des branches. Dans chaque région, un coordonnateur interbranches sera choisi de manière à assurer un équilibre d'ensemble entre les quatre branches (6 à 7 coordonnateurs pour chacune des branches). Il aura pour principales missions de coordonner, mettre en œuvre et évaluer le plan de communication interne au sein de sa région en s'appuyant sur les référents communication des organismes, puis par la suite de maintenir une dynamique interbranches en étant force de proposition auprès du CTP

communication pour rendre le plan de communication plus efficient et pour porter ces messages au – delà de la sphère institutionnelle.

Au cours du premier semestre 2013, les Directeurs de communication des Caisses nationales solliciteront leurs réseaux pour lancer un appel au volontariat sur la base d'une note qui décrira le profil recherché pour contribuer à cette mission. Chaque candidature doit être préalablement validée par le Directeur de l'organisme.

L'animation du réseau de ces coordonnateurs régionaux inter – branches sera assuré par l'Ucanss en lien avec les Caisses nationales.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des évolutions de ce projet.

Comptant sur votre soutien dans cette démarche, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Didier Malric
Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Démarche du diagnostic de l'identité et de l'image de la Sécurité sociale,
- Points clés de la stratégie de communication,
- Le plan de communication,